REPUBLIQUE FRANCAISE
MINISTERE DE L'INTERIEUR
DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE
DIRECTION CENTRALE DE LA SECURITE PUBLIQUE

SURETE DEPARTEMENTALE DES BOUCHES DU RHONE
2, RUE ANTOINE BECKER
13002 MARSEILLE
Tel : 04 31 39 85 66
Code INSEE :

P. V. : n°2019/000021

AFFAIRE :
C/Fouhed AMIAR
MENACES OU INTIMIDATION SUR AVOCAT

OBJET :
AUDITION LIBRE de Monsieur AMIAR Fouhed

PROCES-VERBAL

PV n° 08386/2019/000021

L'an deux mil dix-neuf,
Le dix-huit janvier, à neuf heures trente et une

Nous, JUSTINE VERANI
GARDIEN DE LA PAIX
En fonction à Sureté Départementale UFAG B A S

OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE en résidence à MARSEILLE

--- Nous trouvant au service,
--- Poursuivant l'exécution des instructions contenues dans le soit-transmis n° SANS en date du 16/04/2018 de Madame LEZER Anne, VICE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE près le TGI MARSEILLE, ---
--- les instructions étant de recueillir la plaitne de la victime et d'entendre librement le mis en cause, ---
--- Poursuivant l'enquête en la forme préliminaire,
--- Vu les articles 75 et suivants du Code de procédure pénale, ---

--- Entendons la personne ci dessous dénommée qui nous déclare ---
SUR SON IDENTITE :
"Je me nomme AMIAR FOUHED
[redacted]
Je suis de nationalité FRANCAISE.
Je suis domicilié 18, RUE DOCTEUR LEON PERRIN à MARSEILLE 13003 3ème (BOUCHES DU RHONE).
Mes autres coordonnées sont : 06. 76. 20. 21. 57.
[redacted]
Je suis titulaire du Permis de Conduire de la catégorie B délivré(e) par BOUCHES DU RHONE.
[redacted]
J'ai un niveau d'études SUPERIEURES. J'ai obtenu les diplômes suivants : ARP DIRIGEANT DES ENTREPRISES DE SECURITE PRIVE.
Je ne suis ni décoré, ni pensionné et je n'ai obtenu aucune distinction à titre civil ou militaire.
Je suis connu des services de police, de gendarmerie ou de la justice.
Je consens à recevoir de la Justice et par voie électronique, des avis, convocations et autres documents en lien avec cette procédure à l'adresse suivante : E-mail :
[redacted]
Je prends acte que je peux révoquer mon choix à tout moment."

POLICE NATIONALE

--- **SUR LES FAITS** ---

--- QUESTION Consentez-vous à répondre à nos questions? ---
--- REPONSE Je consens à répondre à vos questions sans la présence d'un avocat---

--- QUESTION Quelle profession exercez-vous? ---
--- REPONSE J'ai plusieurs diplômes, à savoir une Licence en Mathématiques obtenue, DUT en génie électrique obtenus dans les années 1990 ---
--- J'ai passé plusieurs formations, notamment agent de transit et déclarant en douanes, ensuite dans la sécurité dont le titre d'ARP de 2014 à 2015 sur Montpellier ---
--- DESP en 2016 ---
--- Aujourd'hui je suis président de l'association JURISDICTIO depuis 2013 à aujourd'hui ---

--- QUESTION Pouvez-vous nous parler de votre association et nous expliquer en quoi elle consiste? ---
--- REPONSE J'ai mis un an pour monter cette association en 2012 ---
--- C'est une assistance transversale du justiciable par l'intelligence économique ---
--- Nous faisons de l'audit, du renseignement et de l'information juridique ---
--- Nous constituons des dossiers pour les personnes souhaitant se défendre---
--- Lorsqu'il n'y a pas nécessité de saisir un avocat je gère moi même les procédures sinon je fais appel à un avocat. Nous signons des conventions avec un avocat lorsque la loi l'exige ---
--- Il y a aussi des bénévoles gérant la comptabilié mais aussi le côté numérique, les dépôts de dossiers ---
--- Je suis également Président du Syndicat le SACASP depuis Juillet 2018---

--- QUESTION A quelle occasion avez-vous fait la connaissance de Maitre AMRAM Philippe, Avocat au Barreau de Marseille? ---
--- REPONSE L'occasion s'est faite lorsque j'ai reçu un courrier en date du 10/04/2017 de la part du Barreau de Marseille ---
--- Je ne le connaissais pas personnellement ---
--- Par ce courrier j'ai appris qu'il était chargé du dossier en tant qu'Avocat du Barreau ---
--- Les faits qui m'étaient reprochés étaient l'exercice illégale de la profession d'Avocat ---
--- Dans ce courrier il me demandait d'arrêter toute activité concernant les faits qu'il me reprochait ---
--- Il faut savoir que durant mes anciens dossiers avec des justiciables, les conflits ont commencé avec les avocats des parties adverses qui n'acceptaient pas l'assistance que j'apportais alors que je ne suis pas avocat ---
--- Concernant Monsieur AMRAM c'est lors des faits de l'infraction d'exercice illégal du métier d'Avocat qui me sont reprochés que je l'ai rencontré ---
--- Je ne l'ai vu physiquement le jour de l'audience le 25/09/2018 ---
--- A ce jour cette procédure est toujours en cours ---

--- QUESTION Quelle relation entretenez-vous avec ce dernier? ---
--- REPONSE Aucune relation mis à part dans le cadre de cette procédure ---
--- Nous ne nous voyions pas physiquement mis à part lors des audiences et nous ne nous communiquons pas par téléphone mais par mails ---

--- Ce dernier a déposé plainte contre vous pour des faits de MENACE / INTIMIDATION envers un Avocat pour l'influencer, à savoir par l'envoi de mails insultant et menaçant via l'adresse "jurisdictio13@gmail.com" sur son adresse mail avocatpa@gmail.com". ---
--- QUESTION L'adresse "jurisdictio13@gmail.com" est bien l'adresse que vous avez utilisé pour envoyer les mails? ---
--- REPONSE Oui bien sûr ---

--- QUESTION Il n'y a que vous qui l'utilisez? ---
--- REPONSE Oui il n'y a que moi qui utilise cette boite mail ---
--- Je tiens à préciser que j'envoie ces mails en tant que Président de l'association et non à titre personnel ---

--- Nous vous donnons lecture des différents mails que vous avez envoyé en rapport avec l'infraction qui vous est reprochée à savoir : ---

--- Concernant le mail du 18/06/2018, vous tenez les propos suivants envers le barreau de Marseille et à l'égard de Maitre AMRAM "fleurtant allègrement entre l'Etat de Vichy et la Stasi"etc, ---
--- QUESTION Qu'avez-vous à déclarer? ---
--- REPONSE Il s'agit bien du mail que j'ai rédigé et que je lui ai envoyé ---
--- J'ai écrit ce mail car Maitre se refusait à communiquer le dossier sur lequel il basait la procédure ---
--- J'ai tenu ces propos car j'étais agacé par son comportement de refus de communiquer les éléments du dossier alors qu'il a obligation de le faire ---
--- Il faut savoir qu'il ne me répond jamais aux mails que je lui envoie ---

--- Concernant le mail du 18/09/2018 vous surnommez Monsieur AMRAM d' "Avocat de bassecour" et vous surnommez sa confrère en ces termes "si votre sous fifre d'avocate sous X laquelle partage votre cabinet me qualifie de braconnier du droit du haut de son ignorance en excroissance corticale inversée...etc"---
--- QUESTION Qu'avez-vous à déclarer? ---
--- REPONSE Il s'agit bien du mail que j'ai rédigé et que je lui ai envoyé ---
--- Ce jour là j'avais essayé de joindre Maitre AMRAM à son Cabinet car je n'avais pas obtenu les pièces qu'il devait me transmettre. Une dame m'a répondu et je lui ai demandé qui elle était ---
--- Elle m'a informé de l'absence de Maitre AMRAM ---
--- Je me suis présenté et lorsqu'elle a entendu mon nom et ma qualité elle m'a qualifié de Braconnier du Droit ---
--- Elle n'a pas voulu dire qui elle était mais s'est présentée en tant qu'avocate ---
--- Je lui ai demandé de ne pas m'offenser sachant que j'étais poli et correct avec elle ---
--- C'est à l'issu de cet appel que j'ai envoyé ce mail à Maitre AMRAM ---
--- Je vous avoue que j'étais un peu remonté sur la manière dont on m'avait qualifié plus tôt ---
--- Maitre AMRAM n'a pas répondu à ce mail ---

--- Concernant le mail du 01/10/2018 vous tenez les propos suivants à son égard "Pauvre bougre ... vous êtes un escroc vous et votre barreau actuel... incompétent que vous êtes. A demain l'escroc... nous verrons demain escroc du droit etc" ---
--- QUESTION Qu'avez-vous à déclarer? ---
--- REPONSE Il s'agit bien du mail que j'ai rédigé et que je lui ai envoyé ---
--- J'ai répondu à son mail où il me faisait part de son objection à tout renvoi

sachant que mon avocate avait déposé le mandat et ne souhaitait plus me représenter ---
--- Je ne trouve pas avoir été insultant mais plutôt qualifiant envers Maitre AMRAM
--- Pour moi il a magnigancé et même orchestré le fait de me mettre en difficulté le jour de l'audience qui était prévu le lendemain ---
--- D'autant plus que mon avocate m'avait prévenu une heure avant par texto qu'elle me laissait tomber ---
--- Il n'a pas répondu aux deux mails datés du 1er Octobre 2018 que je lui envoyé---

--- Concernant le mail du 05/10/2018 vous lui indiquez avoir "saisi Monsieur le Procureur de Marseille et le Président du tribunal correctionnel de Marseille pour son agissement dans le hall du tribunal correctionnel après l'audience du 02/10/2018 concernant une prétendue agression physique etc ---
--- QUESTION Qu'avez-vous à déclarer? ---
--- **REPONSE** Il s'agit bien du mail que j'ai rédigé et que je lui ai envoyé ---
--- Le 02/10/2018 a eu lieu l'audience me concernant où Maitre AMRAM s'est présenté au côté de plusieurs avocat à savoir 50 ----
--- Il y avait même un journaliste de la Provence ---
--- Ce jour là toujours pas de communication de dossier ---
--- Le contradictoire n'a pas été respecté par ce dernier ainsi que le droit de la défense et Monsieur AMRAM a demandé au Président "vous devez condamner" ---
--- Il m'a parlé de manière hautaine durant l'audience et j'ai répondu en conséquence ---
--- Je n'ai jamais tenu de propos insultant à son égard ---
--- J'ai donc soulevé mon droit à être défendu par un Avocat et l'audience a été renvoyé avec prescription pour lui d'être dans l'obligation de me communiquer les pièces ---
--- Nous sommes ensuite sortis de l'audience et je l'ai interpellé sur la présence de nombreux avocats l'accompagnant ---
--- Il m'a répondu ironiquement " c'est parce que vous me faites peur" ---
--- Je lui ai dis que j'étais venu tout seul et qu'il y avait une personne invisible derrière moi "le droit" ---
--- Je n'étais pas agressif quand je lui parlais, je dirai que j'étais plutôt ironique comme lui ---
--- Je lui ai rappelé ses échecs de Batonnier et je lui ai dis que ce n'était pas étonnant au vu de la qualité de sa prestation à l'audience ---
--- Il a voulu se jeter sur moi et une de ses confrères l'a retenu en le raisonnant ---
--- Une autre confrère m'a demandé de sortir ---
--- Je lui ai fais part que le tribunal était la "maison du peuple" pour lui faire comprendre que si j'avais envie de rester je resterai ---
--- C'est à ce moment là qu'il m'a dit "je vais lever ma robe attends moi dehors, tu vas voir je vais te casser la gueule" ---
--- Je n'ai même pas répondu et un autre confrère m'a demandé de sortir, ce que j'ai fais ---
--- J'ai donc envoyé le mail du 05/10/2018 en conséquence des évènements du 02/10 ---
--- Il n'y a d'ailleurs pas répondu et il m'a envoyé les pièces par mail comme si de rien n'était ---

--- Concernant le mail du 18/10/2018 vous déclarez à son égard qu'il s'agit d'un "escroc, voyou, traître..." et vous l'informez déposer plainte au Parquet en sa qualité de Président du SACAS pour exercice illégal de la profession d'Agent de Recherche Privé"... ---
--- Vous écrivez également "Tu veux toujours te battre Philippe? Si tu crois m'impressionner pauvre mec tu te gourres!"... "Quel incompétent tu es avec tes pétainistes pleurnichards... escroc et voyou du droit" etc ---
--- QUESTION Qu'avez-vous à déclarer? ---
--- **REPONSE** Il s'agit bien du mail que j'ai rédigé et que je lui ai envoyé ---

--- Dans ce mail je n'utilise que des qualificatifs et non des insultes et j'utilise des réferences historique ---
--- J'accusais réception de l'envoi de ses pièces ---
--- Il faut savoir que le journaliste présent lors de l'audience du 02/10 a publié 5 jours après un article me concernant avec des éléments qui n'avait pas été dit lors de l'audience ---
--- Je suppose que c'est Maitre AMRAM qui lui a divulgué ces informations, d'où l'envoi de ce mail ---
--- J'étais outré par ce comportement qui est déloyal ---
--- Il n'a pas répondu à mon mail ---

--- Concernant le mail du 22/10/2018 vous avez tenu les propos suivants à son égard " vous allez passer quelques mauvais moment en ma compagnie, je vous le garantis, je n'épargnerai ni ne ménagerai personne en commençant par toi"... "Tu peux transmettre mes mails à qui bon te semble escroc, voyou, traître et pleurnichard! Investis dans les actions Kleenex" etc ---
--- QUESTION Qu'avez-vous à déclarer? ---
--- REPONSE Il s'agit bien du mail que j'ai rédigé et que je lui ai envoyé ---
--- Ce mail n'est pas insultant mais j'emploie le français sous toutes ses coutures ---
--- En fait j'ai écrit ce mail car Maitre AMRAM ne me répond jamais quand je lui envoie des mails et je fais un petit rappel sur ses droits et devoirs ---
--- Il n'a pas répondu à ce mail ---
--- Je tiens à préciser que dans tous les mails que je lui ai envoyé, il s'agit plus de réponses à un comportement indéliquat et non professionnel de sa part ---

--- Concernant le mail du 02/11/2018, Vous lui indiquez avoir transmis un dépôt de plainte contre lui pour exercice illégal de la profession d'ARP au Parquet de Marseille, en la personne de Mme LEZER... le mail finissant par les mots suivants " Et si vous souhaitez toujours vous battre à mains nues et retrouver votre jeunesse de délinquant nous irons au Mont Sainte Eusèbe..." etc ---
--- QUESTION Qu'avez-vous à déclarer? ---
--- REPONSE Il s'agit bien du mail que j'ai rédigé et que je lui ai envoyé ---
--- Dans ce mail je lui informe mon dépôt plainte que j'ai effectué auprès du Parquet de Marseille, en la personne de Mme LEZER ---
--- Ce ne sont pas des menaces juste une information ---
--- Il faut savoir que je suis quelqu'un qui fait ce qu'il dit et j'informe les gens de ce que je vais faire, je ne les prends pas par surprise ---
--- Il n'a toujours pas répondu à ce mail ---

--- Concernant le mail du 23/10/2018, vous avez envoyé un mail à Maitre FERRARO Jérôme en tenant les propos suivants: "avocat aigrefin qui avez cru être capable de me destabiliser par vos délations pétainistes infondées en droit pour couvrir votre escroc de client JC AMARANTINIS et votre incompétence professionnelle"... "votre client le suceur de fond public", ou même votre Barreau"...etc ---
--- QUESTION Qu'avez-vous à déclarer? ---
--- REPONSE Il s'agit bien du mail que j'ai rédigé et que je lui ai envoyé ---
--- Concernant l'envoi de ce mail, il faut savoir que ma soeur a été licenciée pour faute grave de manière illégal ---
--- C'est Maitre FERRERRO qui représentait la société JCM Santé ---
--- Je souhaitais un mode de résolution amiable suite au licenciement abusif ---
--- Je l'avais contacté par courrier et sa réponse n'a été que de me parler de mon association en me demandant mon statut et des documents et autres. ---
--- Il n'a eu qu'une phrase concernant le dossier concernant ma soeur ---

--- J'ai trouvé ça inacceptable ---
--- Ce Monsieur m'a répondu par mail qu'il allait me faire contrôler et s'occuper de moi ---

--- QUESTION Maitre AMRAM a-t-il répondu à vos mails? Si oui, était-il injurieux ou menaçant à votre égard? ---
--- REPONSE Il n'a jamais répondu à mes mails et il n'a jamais été insultant ou menaçant envers moi mis à part comme je vous l'ai expliqué à l'issue de l'audience du 02/10 ---

--- QUESTION Y a-t-il eu des contacts physique entre vous? ---
--- REPONSE Jamais ---

--- QUESTION Echangez-vous toujours par mails avec Maitre AMRAM? Si oui, sont-ils toujours menaçant ou injurieux à son égard? ---
--- REPONSE Non vu que j'ai obtenu les documents que je devais avoir je n'ai plus aucune raison de communiquer avec lui. J'attends la signification du jugement ---

--- QUESTION Vous engagez-vous à ne lui envoyer uniquement des mails à caractère professionnel ? ---
--- REPONSE Bien sûr, et depuis le début les mails échangés n'étaient que dans un but professionnel ---

--- QUESTION Reconnaissez-vous les faits qui vous sont reprochés? ---
--- REPONSE Non ---

--- QUESTION Souhaitez-vous ajouter autre chose? ---
--- REPONSE Je tiens juste à signaler que de mon côté je pourrais faire des dépôts de plainte contre Maitre AMRAM sur des réalités factuelles et non des hypothèses---
--- Je remets copie de la lettre que j'ai écrite au Président du Tribunal correctionnel suite à la tentative d'agression sur ma personne le 02/10/2018 --- La copie de la plainte que j'ai effectué auprès du Parquet de Marseille, en la personne de Mme LEZER en date du 05/11/2018 ---
--- La copie de l'article de la Provence me concernant ---

--- Après lecture faite personnellement Monsieur AMIAR Fouhed persiste et signe avec nous le présent, il est onze heures quinze ---

Mr AMIAR L'OPJ

--- De même suite ---
--- Annexons au présent les documents remis par l'intéressé ---
--- Dont annexe ---

L'OPJ